

Éducation gratuite et de qualité

L'éducation publique et gratuite : un choix de société cher à Québec solidaire!

A1

Mythes sur la hausse des frais de scolarité

Si rien n'est fait, le gouvernement Charest aura réussi à doubler les frais de scolarité depuis son entrée au pouvoir.

A2

Fiscalité progressiste

Depuis 10 ans, les gouvernements péquistes et libéraux ont privé le Québec de plus de 5 milliards de dollars en recettes fiscales

A3

Pour un pays de projets

Québec solidaire se lance en campagne pour parler du pays à construire. Pour le définir, lui donner une couleur, développer le goût d'en débattre.

A4

Solidarités

ÉDITION SPÉCIALE



L'ÉDUCATION PUBLIQUE ET GRATUITE: UN CHOIX DE SOCIÉTÉ CHER À QUÉBEC SOLIDAIRE

L'ÉDUCATION C'EST UN DROIT ET UN GAGE DE LIBERTÉ!



Une bataille importante est en cours pour ramener le gouvernement du Québec à la raison. Si rien n'est fait, le gouvernement Charest aura réussi à doubler les frais de scolarité depuis son entrée au pouvoir. À Québec solidaire, nous pensons qu'il faut plutôt réduire ces frais pour atteindre un jour la gratuité de la maternelle à l'université! Voici pourquoi.

UN HÉRITAGE MENACÉ

Depuis les années 1960, une de nos plus belles réalisations collectives est d'avoir donné accès aux études supérieures à une grande proportion de la jeunesse au Québec, en particulier aux femmes. Des centaines de milliers de jeunes issus de milieux modestes ont pu étudier dans les cégeps et les universités. Depuis 20 ans, l'élite économique et plusieurs éditorialistes plaident pour une hausse massive des droits de scolarité. C'est une « contre-révolution » qui s'oppose à l'idéal émancipateur de la Révolution tranquille.

NOUS PAYONS, ILS EN PROFITENT!

Pourquoi le gouvernement Charest propose-t-il cette hausse? Pourquoi veut-il augmenter les tarifs d'hydroélectricité? Pourquoi une contribution fixe de 200\$ par personne pour financer le système de santé au lieu d'un impôt progressif sur le revenu? Parce que notre démocratie est en crise. Les décisions du gouvernement sont influencées par le riche lobby du patronat et visent à promouvoir les intérêts d'une minorité possédante. Le gouvernement gaspille des milliards de précieux dollars dans les contrats accordés à des amis du régime qui gonflent les prix dans la construction. Il a coupé les impôts des riches et des entreprises plutôt que d'exiger de leur part une contribution supplémentaire au budget de l'État. Il plie devant le lobby des minières qui refusent de payer de justes redevances à l'État, elles qui exploitent sans contrainte le sous-sol québécois.

SOLIDARITÉS



La bataille des étudiantes et des étudiants contre la hausse des frais de scolarité est donc la même que celle des comités citoyens qui luttent pour contrer l'immense pouvoir des multinationales minières, pétrolières et gazières. C'est une bataille qui s'ajoute à celle des travailleurs et travailleuses qui croulent sous les dettes.

À celle des personnes à l'aide sociale que l'État condamne à vivre dans la plus grande pauvreté. À celle des locataires qui n'en peuvent plus de payer 50% de leurs revenus en loyer. À celle des personnes âgées qui recherchent une résidence convenable pour vivre en toute dignité. C'est notre bataille commune pour une société plus juste et solidaire.

L'éducation, c'est un droit humain et social pour tout le monde! L'éducation, c'est surtout une fenêtre vers la liberté. Et c'est en toute liberté que notre société et les femmes et les hommes qui la composent veulent accomplir leur destin. Il faut abolir toute barrière tarifaire à cette liberté.

Françoise David et Amir Khadir, porte-paroles de Québec solidaire

FRAIS DE SCOLARITÉ DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

EXCLUANT LES FRAIS AFFÉRENTS

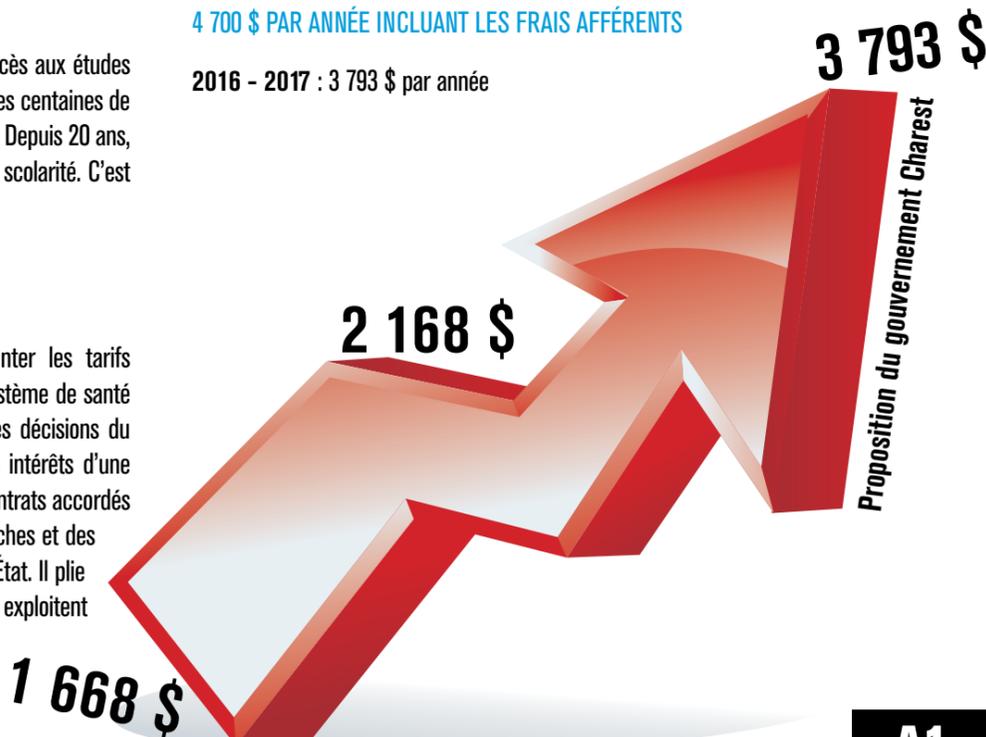
2006 - 2007 : 1 668 \$ par année

2011 - 2012 : 2 168 \$ par année

PROPOSITION DU GOUVERNEMENT CHAREST

4 700 \$ PAR ANNÉE INCLUANT LES FRAIS AFFÉRENTS

2016 - 2017 : 3 793 \$ par année



A1

MYTHES ET RÉALITÉS SUR LES HAUSSES DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Dès l'automne 2012, le gouvernement veut imposer une nouvelle hausse de 1625\$ des frais de scolarité sur 5 ans. Selon ce dernier, cela devient inévitable si l'on désire renflouer les coffres de nos universités. On dit même que cette hausse serait sans incidence sur l'accessibilité aux études. Mais qu'en est-il vraiment?

MYTHE # 1

LES FRAIS DE SCOLARITÉ NE NUISENT PAS À L'ACCESSIBILITÉ

Selon une étude du ministère lui-même, ce sont plus de 22 000 étudiants et étudiantes qui pourraient être exclu-e-s des bancs des universités si le Québec rejoignait la moyenne des frais canadienne.

Au Québec, le taux de fréquentation postsecondaire est de 9% supérieur par rapport au reste du Canada. Cela s'explique par des droits de scolarité relativement bas au cégep et plus bas à l'université. C'est pourquoi 85 000 étudiants et étudiantes de plus sont inscrit-e-s dans nos établissements postsecondaires chaque année.

Paradoxalement, lorsque vient le temps de justifier une hausse des tarifs d'Hydro-Québec, le gouvernement soutient sans broncher que cela diminuera la demande énergétique. Pourquoi en serait-il autrement de l'éducation?

MYTHE # 2

L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES VA COMPENSER LA HAUSSE

Le gouvernement a prévu d'injecter un total de 118 millions \$ dans l'aide financière aux études. Toutefois, ce ne sont que ceux et celles qui reçoivent déjà une bourse qui auront droit à une compensation, soit seulement 17% des étudiants et étudiantes.

Ainsi, la majorité d'entre eux devra s'endetter davantage pour étudier. À l'heure actuelle, cet endettement est moindre qu'ailleurs au Canada où les frais de scolarité ont connu une forte hausse. En 2009, la dette d'études à la fin d'un baccalauréat s'établissait à 15 102\$ au Québec, tandis que la moyenne canadienne était de 26 680\$.

L'endettement étudiant québécois risque donc de suivre la même tendance si la hausse annoncée est appliquée et beaucoup d'étudiants et étudiantes devront travailler davantage d'heures par semaine pour joindre les deux bouts. Un temps précieux qui devrait plutôt être consacré activement aux études.

MYTHE # 3

LA HAUSSE DES FRAIS VA RENFLouer LES COFFRES DES UNIVERSITÉS

Au contraire, la hausse des frais de scolarité vise à transformer le mode de financement des universités. Nous assistons en fait au passage d'un mode de financement public à un mode de financement reposant de plus en plus sur les individus et le secteur privé.

Les périodes de dégel des frais de scolarité ont souvent été l'occasion pour les gouvernements du Québec de se désengager en matière de financement public. En 1988, 87% des revenus des universités étaient issus des fonds publics. En 2009, c'est 65,8% de ces revenus qui provenaient de l'État. Pour combler cet écart, ce sont les revenus venant des frais de scolarité qui ont augmenté, passant de 5,4% à 12,2%.

MYTHE # 4

LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES MANQUENT TERRIBLEMENT D'ARGENT

Au cours des dernières années, une part importante des fonds dédiés aux universités a été redirigée vers la recherche au détriment de leur mission de formation et d'enseignement.

En combinant l'investissement public et privé dans les universités au Québec, on obtient 29 242\$ de dépenses par étudiant ou étudiante. Comparativement à 28 735\$ pour le reste du Canada. Pourquoi nos universités crient-elles famine alors que le Québec dépense plus par étudiant et étudiante que le reste du Canada?

En fait, les budgets des universités sont de plus en plus concentrés dans le domaine de la recherche appliquée et commercialisable. Ainsi, le budget alloué à la recherche a plus que doublé entre 1996 et 2006, passant de 721 millions \$ à 1,276 milliard \$. Nos universités se transforment peu à peu en laboratoire de recherche et développement au service des entreprises, délaissant ainsi leur mission première, à savoir la transmission du savoir.

Cet article est basé sur la brochure "Faut-il vraiment hausser les frais de scolarité? Huit arguments trompeurs sur la hausse" de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).

Pour en savoir plus, voir le site de l'IRIS : <http://is.gd/4YH04k>

L'ÉDUCATION PUBLIQUE ET GRATUITE UN CHOIX DE SOCIÉTÉ CHER À QUÉBEC SOLIDAIRE!

EN OPPOSITION À LA VISION MARCHANDE DE L'ÉDUCATION DÉFENDUE PAR LE GOUVERNEMENT, QUÉBEC SOLIDAIRE PROPOSE PLUTÔT DE :

- ✗ Réaliser la gratuité scolaire de la maternelle à l'université.
- ✗ Réformer l'aide financière aux études, notamment par la conversion graduelle des prêts en bourses et la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial.
- ✗ Garantir un financement public adéquat du système d'éducation, de la maternelle à l'université, et cela, pour toutes les régions du Québec, notamment afin de réduire le nombre d'élèves par classe; d'augmenter substantiellement les services de soutien aux élèves en difficulté; de renforcer les mesures et programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes du Québec.
- ✗ Reconnaître et garantir une éducation publique au service de la collectivité et non des intérêts privés et marchands.
- ✗ Mettre fin au financement public des écoles privées.

POUR CONNAÎTRE D'AVANTAGE LES POSITIONS DE QUÉBEC SOLIDAIRE SUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE ET AUTRES RÉFORMES EN ÉDUCATION, CONSULTEZ LE SITE WWW.VRAIOUFAUX.ORG



La hausse des frais de scolarité est indispensable

L'endettement n'est pas un obstacle aux études

Privatiser l'enseignement est en partie nécessaire

La gratuité scolaire est impossible à réaliser

FAUX

Ce que le gouvernement du Québec vous propose est

Le droit à la gratuité scolaire est un projet réaliste

L'endettement étudiant est discriminatoire

L'éducation est l'avenir de notre société

QS: seul parti à proposer la gratuité scolaire

VRAI

Ce que Québec solidaire vous propose est

DES SERVICES PUBLICS GRATUITS, MAIS AVEC QUEL ARGENT?

Que ce soit pour justifier des coupures ou des augmentations de tarifs dans les services publics, le gouvernement invoque volontiers la « crise des finances publiques ». Par contre, on constate que ce sont les gouvernements qui ont eux-mêmes fait le choix de renoncer aux revenus qui nous font si cruellement défaut. Depuis 10 ans, les gouvernements péquistes et libéraux ont privé le Québec de plus de 5 milliards de dollars en recettes fiscales.

Ces baisses d'impôt et de taxes ont d'abord et avant tout profité aux entreprises et aux plus fortunés. En plus de resserrer l'étau financier autour de la classe moyenne, cette situation a plongé nos services publics dans un état critique. Il est temps qu'au Québec la qualité de vie de tout le monde redevienne la priorité au détriment des privilèges de quelques-uns. Contrairement à ce qu'on en dit, il est possible de financer des services publics accessibles et de qualité. Voici comment.



Cette fois-ci, à leur tour de se serrer la ceinture.

couragepolitique.org

HAUSSER LES IMPÔTS DES PLUS RICHES

Québec solidaire propose l'ajout d'au moins un palier supplémentaire d'imposition (28%), pour les personnes gagnant plus de 115 000 \$. Cette mesure rapporterait 443 millions de dollars au gouvernement.

En 1988, le système fiscal québécois comprenait 16 paliers d'imposition, variant entre 13% et 28%. En l'espace de 10 ans, ces paliers ont été réduits au nombre de trois, les taux d'imposition se situant désormais entre 16% et 24%. Ces réformes ont diminué le fardeau fiscal des plus riches en le reportant sur la classe moyenne.

Ce n'est ni la taxation, ni la tarification qui vont rétablir la justice fiscale. Nous devons revenir au principe de base qui veut que toutes et tous fassent leur part en fonction des moyens dont ils disposent, que toutes et tous paient des impôts en fonction de leurs revenus.

Il est vrai que la classe moyenne est fortement imposée au Québec. En revanche, on ne peut en dire autant des plus fortunés qui ont largement bénéficié des grandes réductions d'impôt des dix dernières années.

DIMINUONS LES SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES

Une diminution de 20% des subventions aux grandes entreprises ferait économiser au gouvernement 1,2 milliard de dollars.

Le Québec est généreux avec ces dernières: subventions et exemptions fiscales leur sont consenties. De toutes les provinces canadiennes, c'est le Québec qui verse le plus de subventions aux grandes entreprises. Le Québec offre près du double des subventions offertes par l'Ontario et l'Alberta mises ensemble. En 2007, le gouvernement du Québec versait 6 milliards de dollars en subventions, ce qui équivaut à plus de 1600 \$ par contribuable ayant rempli un rapport d'impôt.

Le temps ne serait-il pas venu de revoir nos priorités?

CESSONS D'ÉPARGNER LES BANQUES

Remettre en place la taxe sur le capital pour les institutions financières rapporterait plus de 500 millions \$.

La taxe sur le capital a été éliminée le 1er janvier 2011. Elle imposait une petite partie (entre 0,12% et 0,24%) du capital détenu par les entreprises. Le gouvernement fédéral a fait pression pendant des années pour que les provinces fassent comme lui et éliminent cette taxe. Selon les deux gouvernements, celle-ci nuirait à l'investissement. Pourtant, depuis son élimination, qui date de plusieurs années au fédéral, on ne peut noter aucune hausse marquée de l'investissement.

La taxe sur le capital faisait partie des trois piliers de l'imposition des entreprises avec l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la masse salariale. Ce pilier était essentiel pour demander la contribution des banques et des autres institutions financières. Comment s'assurer que celles-ci contribuent à la société si on ne taxe pas leur capital? À une époque où les banques engrangent des profits indécentes et suscitent la colère partout dans le monde, les imposer n'est-il pas le geste minimal à poser?

IMPOSONS PLEINEMENT LA SPÉCULATION

L'imposition complète des gains en capitaux rapporterait 800 millions de dollars.

Le crédit d'impôt sur le gain en capital est offert tant aux entreprises qu'aux particuliers. Il permet aux gens qui font des gains importants (par exemple en bourse, ou dans la vente d'immeubles) de voir la moitié de ce gain devenir non imposable.

Supposons que vous gagniez 100 000 \$ par la vente d'actions et que votre taux d'imposition soit de 24 %, vous devriez normalement payer 24 000 \$ d'impôt sur ce 100 000 \$. Grâce au crédit d'impôt sur le gain en capital, Revenu Québec ne considérera que 50 000 \$ de gain et exigera donc que vous ne lui donniez que 12 000 \$. Rappelons que le salaire obtenu grâce à un travail est, lui, imposable à 100 %.

On ne voit aucune raison de se priver de cette source de revenus quand on sait que, chez les particuliers, 82 % des sommes économisées grâce à ce crédit d'impôt reviennent à des individus faisant plus de 100 000 \$ par année.

NOS PROPOSITIONS

Pour retrouver l'équilibre budgétaire en 2013-2014, le ministre Bachand estime qu'il doit trouver 5 milliards \$ dès cette année. C'est possible et cela sans imposer ou taxer plus lourdement la classe moyenne ou les plus pauvres de la société. Québec solidaire présente huit propositions alternatives. Avec du courage politique, plus de justice fiscale et une contribution de ceux qui en ont les moyens, le Québec peut y arriver. C'est à leur tour de serrer la ceinture.

REDEVANCES SUR L'EAU

Entreprises minières et industries manufacturières (0,01 \$ / litre d'eau)

775 M\$



TAXE SUR LE CAPITAL

Maintien pour les entreprises financières

503 M\$



SUBVENTIONS ET EXEMPTIONS FISCALES AUX GRANDES ENTREPRISES

Diminution de 20 % de l'aide publique

1 203 M\$



FISCALITÉ DES PARTICULIERS

Un nouveau palier d'imposition (28 %) pour les personnes (avec un revenu supérieur à 115 000 \$)
Une limite de 10 000 \$ par année de contributions à un REER

533 M\$

GAINS DE CAPITAL

Particuliers : imposer 100 % des gains de capital (sauf pour les résidences principales)
Entreprises : imposer 100 % des gains de capital (sauf pour les entreprises agricoles)

818 M\$



FONDS DES GÉNÉRATIONS

Suspendre le versement prévu en 2010

880 M\$



REDEVANCES MINIÈRES

10% de la valeur brute de la production et diminution du coût des mesures fiscales

340 M\$



TOTAL 5 000 M\$



POUR UN PAYS DE PROJETS

Québec solidaire se lance en campagne pour parler du pays à construire. Pour le définir, lui donner une couleur, développer le goût d'en débattre. Le projet de pays de Québec solidaire est unique. Pourquoi en parler maintenant? Parce qu'en ces temps troublés où plusieurs désespèrent de la politique, nous nous sentons la responsabilité de revaloriser la politique. C'est-à-dire le débat collectif et l'engagement citoyen autour d'un projet mobilisant. Construire un pays, n'est-ce pas enthousiasmant si on se donne la peine d'en définir les contours et le mode d'emploi?

En visitant le site www.paysdeprojets.org, vous trouverez des réponses. En commençant par l'idée de rassembler la population autour d'une Assemblée constituante élue par tous les citoyens-nes. Un forum responsable d'animer une réflexion sur l'avenir politique du Québec et de préparer un projet de constitution, colonne vertébrale du pays à venir.



Un projet de pays se bâtit avec les gens et non par des campagnes trop courtes, marquées par des slogans vite oubliés et où la forme l'emporte sur le fond. Il faut prendre le temps, consulter, débattre. Voilà comment on bâtit un pays sur des bases solides et solidaires.

Une démocratie vivante est au cœur de notre projet de pays. Nous proposons des voies pour rendre plus juste notre mode de scrutin et pour améliorer la participation citoyenne. Le pays, c'est nous tous, nous toutes!

VOUS EMBARQUEZ ?

www.paysdeprojets.org

MAIS POURQUOI UN PAYS?

Pour avoir la pleine maîtrise de nos politiques économiques, budgétaires, fiscales, commerciales, monétaires et douanières.

Pour promouvoir des politiques culturelles et se doter de moyens de communications qui valorisent la langue française et des contenus culturels qui nous sont propres.

Pour légiférer sur la langue française en toute autonomie en nous assurant que cette langue redevient celle qui est parlée partout dans l'espace public, au travail, dans les commerces.

Pour que le Québec détermine totalement ses politiques en matière de relations internationales. Pour contrôler nos ressources naturelles et énergétiques. Pour travailler dans le sens d'un respect sans faille de l'environnement.

Pour donner aux citoyennes et citoyens du Québec le pouvoir de se doter des institutions politiques qu'ils souhaitent. Par exemple, un mode de scrutin proportionnel.

LE POUVOIR, IL NE FAUT PAS SEULEMENT L'INFLUENCER, IL FAUT UN JOUR L'EXERCER!

UNE ALTERNATIVE POUR LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Au Québec, la politique est devenue source de cynisme. Et pour cause! Nos gouvernements, ici comme ailleurs, servent trop souvent les intérêts des puissances financières et économiques au détriment de la majorité de la population. Il est urgent de changer cette situation. Construire un parti démocratique et indépendant des intérêts privés est une partie essentielle de la solution.

C'est dans cette perspective qu'est né Québec solidaire (QS). Un parti qui revalorise la voix des citoyens-nes à l'Assemblée nationale. La présence de Québec solidaire permet de relayer le désir de changement porté par la société pour un Québec plus juste, plus égalitaire et où le pouvoir appartient aux citoyen-ne-s.

Québec solidaire ne souhaite pas seulement prendre le pouvoir mais aussi mieux le répartir à tous les échelons de la société : dans nos lieux de travail, nos régions et nos municipalités.

QUÉBEC SOLIDAIRE, UN PARTI QUI RASSEMBLE

Québec solidaire, c'est aussi l'union de milliers de citoyen-ne-s issus des mouvements étudiant, écologiste, syndical, féministe, communautaire, indépendantiste et altermondialiste. Ces personnes se sont rassemblées dans un parti pour définir le type de société que l'on souhaite et les moyens à mettre en œuvre pour la créer. Adhérer à Québec solidaire, c'est donc participer avec d'autres citoyens-nes à bâtir un Québec souverain, pluriel, plus vert et de l'égalité hommes-femmes.

Ensemble, bâtissons un Québec solidaire!



POUR NOUS JOINDRE

Québec solidaire
7105, rue St-Hubert, bureau 304
Montréal, (Québec)
H2S 2N1

Par téléphone
514 278-9014 ou 1-866-278-9014

Par courriel
info@quebecsolidaire.net

Visitez : www.quebecsolidaire.net



Amir Khadir et Françoise David - ©Mathieu Breton quebecphotomb.com